
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2009 À 10 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers (ère)	Laurent Barbé
		France Boucher
		Jake Chadwick
		Jean Dubois
		Stephen Lloyd
	Le directeur général	Michel Trudel
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns
	La greffière	Johanne Courte

**1. Résolution 09-108:
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2009.

**2. Résolution 09-109:
Adoption du procès-verbal**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2009 soit adopté comme lu.

ADOPTÉE

3.1 Suivi de la période de questions de la séance du 14 novembre 2009

S.Sylvestre

- Bruit au niveau du pont : le directeur Michel Trudel contactera le Ministère des Transports.
- Internet haute vitesse : Au conseil des maires de la MRC, la maire Luc Trépanier rapporte que trois propositions ont été faites. Soit de se joindre à l'OBNL Filau; cependant la MRC trouve que cet organisme manque d'infrastructure et ne le recommande pas très fortement. Soit de faire une demande de subvention au niveau du Pacte rural; mais celui-ci subventionne en principe que 40% du projet. Étant donné notre état financier, il serait prudent d'éviter cette piste. Finalement, contacter Bell Canada et s'enquérir des possibilités de programmes d'Internet haute vitesse pour le village.
- Internet haute vitesse : J.Mathieu mentionne que l'Internet haute vitesse est disponible avec le service de téléphone cellulaire et la clé du moment qu'un signal de téléphone s'établit. Il faut être vigilant étant donné que les prix pour ce programme ne sont pas fixes.
- Chevreuils : Lors de la commission parlementaire étudiant le projet de loi, l'association des agents de la faune a fait état des difficultés à mettre en application cette partie du projet de loi. La conseillère France Boucher craint que cette application ne revienne aux municipalités. La conseillère propose une campagne de sensibilisation par le bulletin avant de procéder à une réglementation interdisant de nourrir les chevreuils

D.Perron

- Répondu

J.Mathieu

- En ce qui concerne Biofilia : Le maire Luc Trépanier mentionne que le Volet II avait couvert 50% des interventions et que l'autre 50% avait été couvert par une subvention du Pacte Rural, reçu durant l'été 2009. Alors, le projet n'était pas entièrement couvert par le Volet II.
- Pour l'efficacité de Biofilia, le maire Luc Trépanier propose d'attendre au printemps pour faire l'évaluation des ces interventions.

3.2 Période de questions

J.Mathieu

- Suite à une étude des ses taxes, J.Mathieu questionne la hausse impressionnante de celles-ci

depuis 2001. Le conseiller Jake Chadwick répond que ces hausses vont de pair avec les évaluations toujours croissantes des propriétés par la MRC. Même si le conseil diminue les dépenses, quelques unes sont requises pour améliorer le service offert aux citoyens. Le maire Luc Trépanier propose que les citoyens se mobilisent pour contester les évaluations de la MRC pour pouvoir garder la valeur des propriétés plus basse, pour finalement payer moins de taxes.

- Le maire Luc Trépanier propose également que d'autres réductions pourraient être possibles si la municipalité faisait moins recours aux avocats. Pour ceci, il encourage les citoyens à venir discuter de toute problématique avec les membres du conseil.

4. Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

4.1 Rapport du superviseur des installations publiques

Le rapport du superviseur des installations publiques pour le mois de novembre 2009 a été lu par le directeur général Michel Trudel:

- Le chemin Duncan a été inspecté – tout semble normal.

4.2 Avis de mutations

- De Patrick Labelle à Alain Morrow et Céline Loranger, LDE 6962

4.3 Rapport de l'inspecteur en bâtiments

L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de novembre 2009.

- Pompage septique (12) et avis d'infraction (4): voir liste ci-jointe.

5. Rapport du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

La conseillère France Boucher a mentionné qu'une notice avait été placée dans le bulletin et qu'elle est en attente de réponses de candidats pour constituer le comité.

6. Registre référendaire

Le registre référendaire a eu lieu le 5 décembre 2009 et aucun citoyen n'a signé le registre pour les règlements 201 et 202. Le maire Luc Trépanier mentionne que les prochaines étapes pour l'ensemble des règlements constituant le plan d'urbanisme sont :

- 1) De se procurer les certificats de conformités de la MRC (les règlements sont en vigueur depuis le 7 décembre 2009).
- 2) Mettre un avis public dans le journal de la date de l'entrée en vigueur des règlements.
- 3) Envoyer des copies conformes des règlements à la MRC, à la CMQ, aux municipalités d'Arundel et de Montcalm.

7. Rapport du comité consultatif en environnement (CCE)

Le conseiller Jake Chadwick mentionne qu'il y aura une rencontre après les fêtes.

8. Demande de fermeture des chemins forestiers (MRFN)

Cet item sera retiré de l'ordre du jour.

9. Affaires juridiques

Rien à signaler

10. A.P.L.E.

Le maire Luc Trépanier souligne que le malentendu avec l'A.P.L.E. relatif au Pacte rural a été réglé.

11. Affaires du village

Rien à signaler

12. MRC et affaires gouvernementales

Le maire Luc Trépanier signale que suite à l'entrée en vigueur des règlements, le conseil pourra reprendre les discussions avec la MRNF pour les demandes de permis de construction des routes.

12.1 Rapport de la MRC

À la séance des maires de la MRC du mois de novembre 2009 :

- Adoption du budget 2010.
- Nomination des maires sur différents comités : Le maire Trépanier siègera sur deux comités.
- Cueillette des déchets : Un contrat de 3 ans pour la cueillette des déchets avec Jean Miller prendra fin le 30 juin 2010. La MRC veut se prévaloir d'une clause qui permettrait de demeurer avec ce service jusqu'en 2011, avec les mêmes taux. Par contre, la municipalité d'Huberdeau avait voté pour opter à l'exclusion du contrat avec Jean Miller et se prévaloir des services de cueillette de déchets par la municipalité d'Amherst où les taux sont plus bas. Mais les contrats sont faits pour des blocs de municipalités et Huberdeau fait partie du bloc ouest (dont Barkmere fait également partie). Alors, la résolution à la MRC serait de se prévaloir de l'option d'un an et de renouveler avec Jean Miller et que celui-ci soumissionne Amherst pour desservir la municipalité d'Huberdeau uniquement.
- Également, pour tenter de réduire les coûts de cueillette de déchets, le maire Luc Trépanier propose l'augmentation du recyclage. La MRC tentera de développer un programme pour encourager le compostage.

13. Sécurité publique/Protection civile

Rien à signaler

14. Communications/Technologie/Bulletin

Le conseiller Jean Dubois mentionne que le tableau des noms des conseillers et de leurs responsabilités respectives n'est pas apparu dans la version bulletin imprimé. La correction a été faite sur la version du site Web.

15. Qualité de l'eau/Environnement

Rien à signaler

16. Aménagement du débarcadère

Le directeur Michel Trudel souligne que les travaux au débarcadère achèvent :

- les nouveaux quais sont arrivés;
- le repositionnement des quais se fera à la fonte des glaces au printemps;
- le travail sur le support à l'abri a été entamé;
- il restera un quai à réparer;
- la revitalisation des rives au débarcadère et aux quais de location.

17. Parcs/Enseignes

Rien à signaler.

18. Installations sanitaires

Rien à signaler

19. Navigation/Bouées

Le maire Luc Trépanier signale que, suite à la demande d'un citoyen, le règlement relatif au contrôle des bateaux sur le Lac des Écorces serait à revoir, notamment la longueur des embarcations et les chevaux-vapeur.

20. Finance/Budget

20.1 Résolution 09-110: Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Jean Dubois et il est résolu à l'unanimité que les comptes ci-dessous soient payés :

0912-01	Yvon Dion	Salaire - Chef. des instl.pub.	942,13
0912-02	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec.- très.	1 670,59
0912-03	Bell Canada	Téléphones - HdeV.	144,28
0912-04	Hydro Québec	HdeV/Cent.Comm. - électricité	284,15
091205	Hydro Québec	Électricité - Marina	46,23
0912-06	Bell Mobilité	Téléphone - Pagette	69,79
0912-07	Yvon Dion	Dép. - Chef. des instl.pub.	368,50
0912-08	Robert A.C. Mearns	Dépense: sec.-très.	552,50
0912-09	Municipalité de Montcalm	Contrat - serv.d'incendie (1/4)	2 369,00
0912-10	L'Information du Nord	Avis public - proj d'urbanisme	638,87
0912-11	R.Gordon Miller	Rest.de taxe - bail abris bat.	701,56

0912-12	Fasken Martineau	Cons.jur-proj.d'urb.au 10-31-09	2 483,25
0912-13	Jenko Mini Excavation	Entret.ch.Duncan - supplé.	564,38
0912-14	Bell Canada	Téléphones - serv.d'urgence	92,88
0912-15	Hydro Québec	Éclairage de la rue	319,16
0912-16	Michel Trudel	Contrat - Dir.Gén./I.Bat.	2 781,24
0912-17	Michel Trudel	Petit caisse/Dép.-Dir.Gén/I.B.	662,09
0912-18	Caroline Aubertin	Services d'urbanisme	1 480,00
0912-19	Johanne Courte	Contrat - Greffière	470,00
0912-20	Robert A.C. Mearns	Petit caisse - Sec-très.	180,01
0912-21	Jean Dubois	Achat.- édif.munic. Logiciel	221,49
0912-22	Jean Dubois	Bulletin imprm / mise à la poste	929,25
0912-23	Jean Dubois	Réception du Noel	238,97
0912-24	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	304,41
0912-25	Min du Revenu du Qué	Ded.à la source - Québec	631,37
0912-26	Fasken Martineau	Cons.jur-proj.d'urb.au 10-31-09	713,94
0912-27	Fasken Martineau	Cons.jur-proj.d'urb.-Com.Munic.	310,41
0912-28	Gilbert P. Miller	Bal.cmppt.-proj.du quais débarc.	10 121,50
0912-29	J.V. Maintenance Inc.	Sur.cmppt.-proj.du quais débarc	29 161,60
0912-30	Techno-Pieux Lauren.	Proj.du quais débarc	14 758,41
0912-31	MPMAG Inc.	Proj.du quais débarc	2 146,24
0912-32	Gilbert P. Miller	Ch.Duncan - Déneigement	3 553,80
0912-33	M.R.C. des Laurentides	Suppl. cont. des ordures	3 980,57
0912-34	Iona Miller Dion	Location abri - bateau de sécur.	600,00
0912-35	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	164,01
0912-36	Biofilia	Étude des instal. Septiques	2 438,10
0912-37	J.V. Maintenance Inc.	Proj.du quais débarc	11 287,50

ADOPTÉE

21. Infrastructure

Rien à signaler.

22. Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du conseil municipal aura lieu samedi le 9 janvier 2010 à 10 h au centre communautaire de la Ville de Barkmere (Québec).

Le conseiller Jean Dubois propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

Permis et Certificats _période pour séance du 12 décembre 2009

<i>SEPTIC PUMPING</i>								
Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by				
21-nov-09	LDE 6640	M. Palo	14-nov-09	fosses SANI laur.				
21-nov-09	LDE 6680	M. Chadwick	14-nov-09	fosses SANI laur.				
21-nov-09	LDE 6690	M. McVie	14-nov-09	fosses SANI laur.				
21-nov-09	LDE 0107	Mme. Sylvest	03-nov-09	P-Sani. Trembl.				
25-nov-09	LDE 5755	Florence	07-nov-09	Gordon				
27-nov-09	LDE 0166	R. O'shaughn	21-sept-09	P-Sani. Trembl.				
27-nov-09	LDE 2030	Pères Jésuite	21-sept-09	P-Sani. Trembl.				
27-nov-09	LDE 0108	Suzanne P S	19-oct-09	P-Sani. Trembl.				
27-nov-09	LDE 0117	M. Primeau	19-oct-09	P-Sani. Trembl.				
27-nov-09	LDE 0107	Mme M. Sylve	03-nov-09	P-Sani. Trembl.				
4-dec-09	LDE 6066	M. Farrer	09-nov-09	P-Sani. Trembl.				
4-dec-09	LDE 5966	M. Brown	09-nov-09	P-Sani. Trembl.				